Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	19-7344-5	**Numéro de la version :**	11.00
Date de parution :	2025/06/12	**Remplace la version datée de :**	2023/04/10

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
Pate à poncer de très grand rendement NP, 5954, 5955, 5956, 39004 3M(MC)

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
Réfection des défauts sur les surfaces peintes

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Liquide inflammable : Catégorie 4.
Carcinogénicité : Catégorie 1A.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Risque pour la santé |

Pictogrammes

Mentions de danger
Combustible Liquid
Peut causer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter un dispositif de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

9% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Quartz (SiO2)	14808-60-7	15 - 40 Secret Fabrication *	Quartz (SiO2)
Eau	7732-18-5	10 - 30	Eau
Kersosene	8008-20-6	0 - 15	Kérosène, pétrole
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	3 - 7	Oxyde d'aluminium (non fibreux)
Hydrocarbures aromatique léger	64742-47-8	0 - 5	Pas de données disponibles
Composants exclusifs	Secret	1 - 5	Not Applicable

	Fabrication		
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	64742-65-0	1 - 5	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant
ACIDE OLEIQUE	112-80-1	< 2	Acide (9Z)-9-octadécénoïque
Huile de pin	8002-09-3	0 - 2	Essences de pin
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	0 - 1.5	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	9005-65-6	0.5 - 1.5	Monolaurate de polyoxyéthylène de sorbitane
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	64742-56-9	0 - 1.5	Pas de données disponibles
NAPHTALENE	91-20-3	0 - 0.5	NAPHTALENE

Composants exclusifs est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	**Condition**

Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides;

Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Quartz (SiO2)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
Kersosene	8008-20-6	ACGIH	MPT(vapeur d'hydrocarbure totals, non-aérosol): 200mg/m3	la peau
NAPHTALENE	91-20-3	ACGIH	MPT:10 ppm	Danger d'absorption cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Aucun requis.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Appareil de protection respiratoire à épuration d'air à demi-masque ou à masque complet adapté aux vapeurs organiques et aux particules, y compris les brumes grasses

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Émulsion
couleur	Brune
Odeur	Modérée pétrole
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	7,5 - 8,5
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	> 35 ºC
Point d'éclair :	71,1 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 4.
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	*Pas de données disponibles*
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1,33 g/ml
Densité relative	1,33 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	13 534 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	291 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	15,9 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	48,1 % en poids [*Méthode de test:*estimé]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	447 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Silicose : les signes et les symptômes sont notamment des essoufflements, des faiblesses, des douleurs thoraciques, une toux persistante, une augmentation des expectorations et des maladies cardiaques.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
NAPHTALENE	91-20-3	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

NAPHTALENE	91-20-3	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Kersosene	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Kersosene	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Kersosene	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
Kersosene	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 4 mg/l
Hydrocarbures aromatique léger	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Hydrocarbures aromatique léger	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
ACIDE OLEIQUE	Dermale	Cochon d'Inde	LD50 > 3 000 mg/kg
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	Rat	LD50 57 000 mg/kg
Huile de pin	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile de pin	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4,76 mg/l
Huile de pin	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4 mg/l
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 5,53 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Dermale	Pas disponible	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,1 mg/l
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Rat	LD50 20 000 mg/kg
NAPHTALENE	Dermale	Humain	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
NAPHTALENE	Inhalation - Vapeur	Humain	LC50 estimée à 20 - 50 mg/l
NAPHTALENE	Ingestion	Humain	LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Kersosene	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures aromatique léger	Composants similaires	irritant légère
ACIDE OLEIQUE	Lapin	Irritation minimale.
Huile de pin	Lapin	Irritant
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Aucune irritation significative
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Lapin	Irritation minimale.
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Lapin	Aucune irritation significative
NAPHTALENE	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Kersosene	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures aromatique léger	Composants similaires	Aucune irritation significative
ACIDE OLEIQUE	Lapin	irritant légère
Huile de pin	Lapin	Irritant modéré
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Aucune irritation significative
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Lapin	Aucune irritation significative
NAPHTALENE	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Kersosene	Cochon d'Inde	Non classifié

Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
Hydrocarbures aromatique léger	Composants similaires	Non classifié
Huile de pin	Hommet et animal	Non classifié
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Non classifié
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Kersosene	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Kersosene	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d'aluminium	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
Hydrocarbures aromatique léger	In Vitro	N'est pas mutagène
ACIDE OLEIQUE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile de pin	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	In vivo	N'est pas mutagène
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Quartz (SiO2)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène
Kersosene	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
ACIDE OLEIQUE	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
ACIDE OLEIQUE	Non spécifié	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

			classification.
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
NAPHTALENE	Inhalation	Multiple espèces animales .	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Kersosene	Dermale	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 494 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Kersosene	Dermale	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 494 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Kersosene	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 494 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Kersosene	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 ppm	pendant l'organogenèse
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Huile de pin	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Huile de pin	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Huile de pin	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	5 semaines
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 666 mg/kg/jour	3 génération
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 666 mg/kg/jour	3 génération
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Kersosene	Inhalation	dépression du système nerveux	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif	exposition professionnell

		central			observé pas disponible	e
Kersosene	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Kersosene	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Kersosene	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	ne s'applique pas
Kersosene	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	LOAEL 18 912 mg/kg	ne s'applique pas
Kersosene	Ingestion	cœur | sytème hématoppoitique	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Hydrocarbures aromatique léger	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Huile de pin	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
NAPHTALENE	Ingestion	sang	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Kersosene	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	13 semaines
Kersosene	Dermale	foie | système immunitaire | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 années
Kersosene	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 700 mg/kg/day	1 semaines
Kersosene	Dermale	cœur | tube digestif | muscles | système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 années
Kersosene	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	1 années
Kersosene	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,231 mg/l	14 semaines
Kersosene	Inhalation	cœur	Non classifié	Cochon d'Inde	LOAEL 20,4 mg/l	pas disponible
Kersosene	Inhalation	tube digestif | système vasculaire |	Non classifié	Multiple espèces	Niveau sans effet nocif	13 semaines

		muscles | système respiratoire		animales.	observé 0,1 mg/l	
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Dermale	la peau | foie | système vasculaire | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1,5 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 100 mg/kg/day	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Ingestion	système vasculaire | yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	foie | système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 250 mg/kg/day	108 semaines
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 550 mg/kg/day	108 semaines
Huile de pin	Inhalation	système vasculaire | yeux | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,23 mg/l	13 semaines
Huile de pin	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie | cœur | la peau | Système endocrinien | tube digestif | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | système vasculaire | système immunitaire | muscles | Système nerveux | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day	5 semaines
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	Dermale	système vasculaire | foie | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	3 semaines
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	cœur | Système endocrinien | tube digestif | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | système vasculaire |	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 132 mg/kg/day	90 jours

		foie | système immunitaire | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire				
NAPHTALENE	Dermale	sang	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
NAPHTALENE	Dermale	yeux	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
NAPHTALENE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	13 semaines
NAPHTALENE	Inhalation	sang	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
NAPHTALENE	Inhalation	yeux	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
NAPHTALENE	Ingestion	sang	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
NAPHTALENE	Ingestion	yeux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Lapin	LOAEL 500 mg/kg/day	15 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Kersosene	danger d'aspiration
Distillat paraffinique lourd déparaffiné au solvant (pétrole)	Pas un risque d'aspiration
Hydrocarbures aromatique léger	danger d'aspiration
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	danger d'aspiration
Distillats paraffiniques légers déparaffinés au solvant (pétrole)	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés

pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 1 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS
Santé: *3 **Inflammabilité:** 2 **Dangers physiques :** 0 **Protection personelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	19-7344-5	**Numéro de la version :**	11.00
Date de parution :	2025/06/12	**Remplace la version datée de :**	2023/04/10

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ

MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca